



75 ANS : LE V-DAY

P. 3

UN JARDIN POUR LES OISEAUX

P. 6

PLANTER UNE HAIE

P. 8

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

P. 11

NOUVELLE ÉQUIPE À LA POLICE

P. 10

PRINTEMPS SANS PESTICIDE

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 7





LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

Covid-19 : une épidémie qui se transforme en pandémie et, en quelques semaines, c'est toute notre vie qui se trouve bouleversée.

Mes premières pensées vont aux personnes qui ont perdu un proche : je leur adresse mes plus sincères condoléances et leur souhaite beaucoup de courage pour affronter cette perte.

Aux personnes qui sont en train de souffrir et de se battre contre cette maladie, je leur adresse tous mes encouragements et vœux de prompt rétablissement.

Au nom du collège et du conseil communal, je tiens aussi à exprimer mes remerciements à tout le personnel de santé, dans nos hôpitaux bien sûr, mais aussi nos médecins généralistes, kinés, infirmières, pédiatres, etc ... qui continuent à exercer leurs professions au plus près des citoyens et qui continuent à dispenser conseils de prévention, soins, attention, traitements, etc .. Depuis plusieurs semaines, ils sont sollicités beaucoup plus que d'habitude, dans un contexte beaucoup plus difficile pour leur propre sécurité. Ils sont un élément essentiel dans la lutte contre ce Covid-19. Merci à eux.

Plusieurs d'entre vous ont vu leur vie professionnelle s'adapter et travaillent maintenant depuis la maison grâce aux outils technologiques actuels. D'autres poursuivent leur travail comme d'habitude et cela nous permet de faire nos courses, de recevoir notre courrier, de voir nos sacs poubelle ramassés, etc ... Nous sommes tous reconnaissants envers toutes ces personnes qui maintiennent des services essentiels. Merci à eux.

Malgré cela, plusieurs personnes ont dû cesser toute activité professionnelle, que ce soit dans le secteur de l'Horeca, du commerce, de la culture, du sport, des l'accueil des enfants, etc ... Tout ce qui amenait de la vie et de l'activité à Genappe ! Toutes nos pensées vont vers eux, en souhaitant une reprise rapide de ces différents secteurs. Nous sommes impatients de vous revoir !

Au niveau de l'administration communale, nous poursuivons nos missions de service public : toutes les missions de base sont assurées, mais il faut prendre rendez-vous avant de se rendre à l'hôtel de ville. N'hésitez pas à appeler l'accueil (067/79 42 00), à consulter le site Internet de la Ville ou à former les numéros d'appel particuliers pour obtenir toutes les informations nécessaires et réponses à vos questions.

A l'heure d'écrire ces lignes, je ne sais pas encore quand sera annoncée une sortie progressive du confinement. Les activités qui sont annoncées dans ce journal n'auront évidemment lieu que si le déconfinement est autorisé. Si ce n'est pas le cas, il nous faudra persévérer et ne pas baisser les bras : nous devons continuer à adopter les règles de prévention, à rester chez nous, à garder nos distances sociales, à nous laver les mains très fréquemment, etc ... C'est en respectant ces règles que nous parviendrons à maîtriser cette épidémie.

C'est évidemment très dur d'être privé de nos proches, de nos activités habituelles, de notre liberté de mouvement. Le confinement est particulièrement difficile à vivre pour les personnes fragiles. En cette période, nombreux sont les gestes de solidarité. Je vous remercie tous de veiller sur vos proches et vos voisins.

Prenez-soin de vous et prenez-soin des autres.

Gérard Couronné
Bourgmestre



DES ACTIVITÉS POUR LES ÂGÉS AU P'TIT RESTO !

En décembre 2011, le CPAS a ouvert son « P'tit resto ». Il s'agit d'un espace convivial et citoyen où les habitants peuvent aller manger un repas complet pour la somme de 1,5€. La majorité des convives sont des personnes âgées, qui vivent souvent seules. Celles-ci ne viennent pas uniquement pour obtenir un repas. En général, elles se rendent au « P'tit Resto » afin de partager avec d'autres, ou encore profiter du plaisir de sortir de leur « chez-soi ». Tous les mois, le « P'tit Resto » propose des activités, le tout en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe.

Le projet a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées, aider à la formation de (nouveaux) liens sociaux, permettre de retrouver le plaisir de partager des repas avec d'autres citoyens, renouer, entre autres, avec le plaisir de manger. Ce qui va de pair avec le fait de s'alimenter sainement et de rester en bonne santé. Le CPAS s'occupe du transport des seniors depuis leur domicile jusqu'au « P'tit Resto », situé dans

la salle communale de Vieux-Genappe. Un jeudi après-midi par mois, le « P'tit Resto » propose une activité spécifique. Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) s'y associe et propose un programme d'activités variées pour l'année 2020.

23/04	Cabaret La Lorgnette
28/05	Animation du Centre Culturel
18/06	Atelier Floral
24/09	Activité réalisée par la bibliothèque de Genappe
29/10	Activité Halloween réalisée par les Léz'Arts
26/11	Activité de décoration de Noël
17/12	Dîner de Noël

Vous êtes intéressé(e) par une de ses activités ? Il vous est demandé de vous inscrire préalablement au C.P.A.S., Rue de Ways, 39 - 067/64.54.50

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

Vous êtes passionné par le petit patrimoine ou l'histoire de votre village ou de l'entité ? Rejoignez le groupe de bénévoles mis sur pied par la Ville de Genappe pour recenser l'ensemble du petit patrimoine présent sur son territoire (anciennes pompes, bornes, cha-

pelles, anciennes enseignes...).

Votre candidature peut être adressée à l'adresse info@genappe.be

Renseignements :
Service des travaux :
Pascal Gilbert : 79.42.71



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail sérieux et soigné



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50. À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans la lutte contre le Coronavirus.



75ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE

Il y a 75 ans, le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait face aux alliés, après 5 années d'une guerre effroyable causant la mort de 60 millions de personnes à travers le monde.

Notre entité ne fut pas épargnée par la barbarie nazie. Les privations, la peur, la souffrance ou le deuil rythmèrent ainsi 5 années

d'horreur dans chacun de nos villages.

Depuis mai 1945, nous avons la chance de ne plus connaître de guerre dans notre pays. Alors qu'à travers le monde nous observons une montée du populisme ou du repli sur soi, nous devons être conscients du privilège que nous avons de vivre en paix et libre.

Si les témoins de cette sombre époque de notre histoire disparaissent peu à peu, la Ville de Genappe en partenariat avec les associations patriotiques veillent chaque année à honorer le sacrifice de ses concitoyens et la mémoire de ses enfants morts sur le champ de bataille durant ce dernier conflit mondial.

Les associations patriotiques commémorent le V-Day

Le jour de la « Victoire » du 8 mai 1945 fut un événement d'autant plus émouvant, qu'il est resté une étape particulièrement mémorable de l'histoire.

C'est dans une petite école en briques rouges qui constituait le Quartier du Général Eisenhower que la signature du protocole eut lieu le 7 mai 1945 à Reims entre les Puissances Alliées et le Colonel Général Gustave Jödl, chef d'état-major de l'armée allemande.

Malgré la sortie des drapeaux dans les villes et villages, la population n'y croyait pas et pourtant la joie de revivre était présente. Après cinq ans, huit mois et trois jours de souffrance, de volonté tendue, la paix était revenue en Europe.

Glabais - Le char de la Liberté



A l'occasion de ce 8 mai, la Ville et les Associations Patriotiques de Genappe commémorent ensemble l'évènement.

Rendez-vous à 9h45 à l'église de Vieux-Genappe pour assister à la messe à la mémoire de toutes les victimes de guerre.

Vers 11h, départ en cortège vers l'Hôtel de Ville et cérémonie en hommage aux victimes de guerres de l'entité devant le

monument érigé sur le site de l'Espace 2000.

A 12h, réception, vin d'honneur Visite de l'exposition accrochée par M. E. Tubiermont et le Comité des Associations Patriotiques de Genappe sur le thème de "La Victoire de 1945", présentation de leur périodique annuel : "La Victoire 1945".

18h : vernissage de l'exposition FNC dans le Hall de l'Hôtel de Ville.

Pour clore les célébrations de ce 75e anniversaire, un concert exceptionnel sera donné le 17 mai à 17h en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le Renouveau Musical interprétera différents airs alternés par des récits de faits historiques vécus dans nos villages au cours ces cinq années de guerre. Entrée gratuite.

Des Bousvaliens « Justes parmi les Nations »

Le lundi 11 mai, à l'occasion de l'ouverture de l'année consacrée aux Justes parmi les Nations, un hommage sera rendu à Bousval aux époux Joseph Legros-Hélène Durlet, élevés à titre posthume au rang de Justes Parmi les Nations par l'institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah, Yad Vashem.

Cette distinction a été accordée à Monsieur et Madame Legros en reconnaissance de leur action en faveur d'une jeune orpheline de 5 ans accueillie dans leur famille à Bousval entre 1942 et 1945. Cette jeune enfant, Evelyne

Haendel, fréquenta l'Ecole Sainte-Marie de Bousval, sous le nom de Colette Vandor, où son passage est conservé dans les registres de présence de l'école. C'est elle qui en 1995 après 10 ans de démarches a obtenu ce titre en faveur de ses « parents de guerre ».

En cette année dédiée aux Justes, une plaque commémorative sera dévoilée sur la tombe des époux Legros-Durlet, inhumés au cimetière de Bousval. Cet hommage organisé en partenariat avec la FNC de Bousval se déroulera comme suit :

- 13h30 : rendez-vous devant le monument de la Place de l'église avec dépôt de fleurs.

- 13h45 : cortège jusqu'au cimetière, inauguration d'une plaque commémorative et dépôt de fleurs sur la tombe des époux Joseph Legros - Hélène Durlet.

- 15h : vin d'honneur à l'école communale.

Renseignements :

Ville de Genappe Affaires générales : 067/79.42.43

Comité des Associations Patriotiques, section de Genappe Éric Tubiermont, Président tubiermont.eric@hotmail.com



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans la lutte contre le Coronavirus.



LES COUTURIÈRES LOUIS XI EN ACTION !

Il n'y aura pas d'événement Louis XI en septembre prochain, puisque les festivités se déroulent une année sur deux, mais la dynamique s'installe déjà au niveau de la confection des costumes... Depuis quelques semaines, au 38, Carrefour culturel, les couturières s'activent à la création de nouvelles tenues pour l'édition 2021.

Vous désirez rejoindre le groupe ? Rendez-vous tous les samedis au Centre culturel, de 13h à 16h. Une fois par mois, les couturières sont accompagnées par une professionnelle qui les guide dans la confection de nouveaux costumes d'époque. Si vous n'avez pas le temps de venir mettre la main à la pâte, mais que votre grenier regorge de tissus de couleurs sobres,

de fourrure ou de matériel de couture, les filles sont preneuses ! Contactez Damien : damien@ccgenappe.be

Renseignements :
Atelier couture
Tous les samedis de 13h à 16h
Au 38, Carrefour culturel
38, rue de Bruxelles à Genappe
Infos : 067/77.16.27



UN VOYAGE INSPIRANT, EN QUÊTE D'ESSENTIELS

Pascale Sury, photographe, reporter du monde positif, et Jonathan Bradfer, journaliste de la RTBF, mettent en lumière ceux qui, aux quatre coins du monde, œuvrent pour un avenir meilleur. Pendant un an, ils ont rencontré, photographié, filmé des personnes inspirantes dans leur démarche positive. Un voyage revigorant dans un monde en mouvement, des valeurs fortes et des paysages à couper le souffle ! Ils seront à Genappe le 16 avril à 20 h au 38, Carrefour culturel, pour une projection suivie d'une rencontre.

Du Chili en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Du Bhoutan à

l'Australie. Sur les glaces du Groenland, les déserts d'Oman, les steppes de Sibérie, les ruelles du Bangladesh. A travers l'Equateur, la Tasmanie, la Namibie... « Un monde positif » s'écrit au fil de la route et des rencontres.

Ce tour du monde hors du commun est la volonté de deux reporters de mettre en lumière ceux qui, aux quatre coins du monde, œuvrent pour un avenir meilleur. Evadez-vous avec Pascale et Jonathan dans leurs rencontres et leurs aventures du bout du monde. Pendant un an, ils ont rencontré, photographié, filmé des personnes inspirantes dans leur démarche positive.

Laissez-vous inspirer par des modes de vie d'ailleurs, des humains acteurs de changements, des initiatives positives et de transition, des paysages à couper le souffle et des valeurs revigorantes !

Renseignements :
« Un Monde Positif », de Pascale Sury et Jonathan Bradfer, le 16 avril à 20h
Au 38, Carrefour culturel - 38, rue de Bruxelles à Genappe
Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be
Projection et rencontre avec Jonathan Bradfer : 5 €



« CAPHARNAUM », À DÉCOUVRIR AU CINÉ-CLUB CITOYEN

En 2020, la fiction continue à s'inviter dans notre programmation, à travers le ciné-club citoyen, une initiative du Centre culturel, du MONTY et d'un groupe citoyens genappiens. Prix du jury de Cannes 2018, « Capharnaüm » de Nadine Labaki, sera projeté le 14 mai 2020 à 20h, au MONTY.

L'histoire
À l'intérieur d'un tribunal, Zain, un garçon de 12 ans est présenté devant le juge. À la question : « Pourquoi attaquez-vous vos parents en justice ? », Zain lui répond : « Pour m'avoir donné la vie ! » Capharnaüm retrace l'in-

croyable parcours de cet enfant en quête d'identité et qui se rebelle contre la vie qu'on cherche à lui imposer. La projection sera suivie de l'intervention de Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'enfant.

Renseignements :
« Capharnaüm » de Nadine Labaki, drame, Liban
Le 14 mai à 20h au Monty 58, rue de Charleroi à Genappe
Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be
PAF : 5€

LE 38 EN FÊTE !



Lieu de vie, de passage et de réflexion, le 38, Carrefour culturel, abrite le Syndicat d'initiative, les Ateliers du Léz'Arts, le Centre culturel et bientôt le Bug-1. Du 29 au 31 mai, les quatre structures vous ouvriront leurs portes pour un week-end convivial et résolu-

ment familial. Exposition de fin d'année des Léz'Arts, ouverture des Vitr'In, bar, chasse au trésor, barbecue, animations gratuites dans le jardin... Le programme complet sera communiqué dans le journal suivant, bloquez déjà la date !

Comme Chez Vous
 Immobilier

Vous avez un projet immobilier ?

VOUS SOUHAITEZ UN CONSEIL PROFESSIONNEL ?

J'HABITE ET JE TRAVAILLE DANS VOTRE COMMUNE. APPELEZ MOI !

Didier Piraux
0476 98 62 88



DES STAGES CRÉATIFS PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ !

Les Ateliers du Léz'Arts vous donnent rendez-vous dès le 1er juillet pour vivre un été festif, coloré et joyeux!

Des stages pour toutes les envies et tous les âges : atelier dessin autour du petit patrimoine de Genappe, création de carnets d'illustrations autour de l'eau, des femmes et de la terre, stage cabane, stage survie, création d'un petit théâtre Kamishibai, atelier fresque, danse & créa-

tivité, couture et encore bien d'autres choses... !

Renseignements :

Vous avez entre 4 et 99 ans et vous avez envie d'en savoir plus ?

Ateliers du Léz'Arts, Rue de Bruxelles 38 - 1470 Genappe
Site web : www.lesateliersdulezarts.be
Contacts : 0488/89.93.78
cecgenappe@gmail.com



SOIRÉE PUPPET CRASH TEST

Avez-vous déjà participé à la création d'un spectacle? Tout spectacle se répète, se cherche avant d'être au top ! Une première rencontre avec un public bienveillant durant ce temps de maturation est bien utile parfois.

Des pépites en devenir, des courtes scènes seront présentées au Monty ! Ce ne sera pas un cabaret, mais cela y ressemblera. Humour, poésie et émotions au rendez-vous, durant cette expérience particulière où une poignée de marionnettistes casse-cou, collaborateurs proches du Tof Théâtre se prêteront à ce ludique exercice.

Pour l'humour du risque !

Le Tof quant à lui se livrera aussi à la fête et présentera un premier jet de son prochain spectacle. Soirée présentée par Oscar Maïeur, bourgmess de Gniap en personne ! Elle sera proposée à un petit nombre de spectateurs. Soyez les premiers à déguster...

Renseignements :

Samedi 25 avril à 20 h 30 (bar ouvert à 19 h 30) - Tout public
Organisé par le Tof théâtre
PAF : au chapeau
Réservations indispensables : reservation@lemonty.be



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans la lutte contre le Coronavirus.



UNE FORMATION PROFESSIONNELLE AUTOUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

L'année dernière, la formation « Regards croisés, migration et culture » avait attiré bon nombre de travailleurs du secteur culturel à Genappe. Forts de l'expérience tirée de cette journée de réflexion, nous avons décidé de réitérer l'expérience en organisant une rencontre autour de l'égalité des chances, notion qui participe au respect et à la dignité des personnes dans leur

grande diversité.

Rendez-vous le 28 avril, pour une formation intitulée « L'égalité des chances, parlons-en ! », qui se déclinera en une matinée théorique et une après-midi autour de différentes tables rondes. Quatre associations viendront témoigner d'expériences culturelles menées dans différents contextes, et de la manière dont

la culture participe à la lutte pour l'égalité des chances.

Renseignements :

Programme complet sur www.ccggenappe.be ou sur demande : 067/77.16.27

Mardi 28 avril de 9h30 à 16h au 38, Carrefour culturel - 38, rue de Bruxelles à Genappe
Formation et le lunch : 15€



Près de Los Angeles, John Chester et sa femme Molly tentent de ramener un terrain aride à la vie en inaugurant une ferme d'un genre unique, à l'écosystème autorégulé. Il était caméraman, elle était chef cuisinier : ensemble, ils veulent vivre le plus en harmonie possible avec la nature en relevant les défis que celle-ci ne manque pas de semer sur leur route. De cette belle histoire positive et inspirante,

Chester tire une success-story à l'américaine démonstrative, aux prises de vue aériennes et aux ralents esthétiques.

« The Biggest Little Farm » nous montre un portrait franc, magnifiquement photographié, de ce long processus pour vivre en harmonie avec la nature, en abordant non seulement les réussites, mais également les rudes épreuves à traverser.

La projection sera suivie d'un échange.

Renseignements:

"The Biggest Little Farm" de John Chester documentaire, USA. Le 7 mai à 20 h au MONTY - 58, rue de Charleroi à Genappe - PAF : 3€
Organisé en partenariat avec Genappe en Transition.
Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans la lutte contre le Coronavirus.

AU MONTY, ÇA VOUS DIT ?

ATELIER SANTÉ (2)

Boissons fermentées sans alcool : Ginger bug et Kéfir
2ème atelier consacré aux aliments et boissons fermentées! Faites vous-même de délicieuses boissons pétillantes et pleines de probiotiques. Avec simplement du gingembre ou des grains de kéfir. Le Ginger bug est un levain de gingembre, qui vous permettra de faire fermenter des jus ou des infusions. Le Kéfir se fabrique avec des micro-organismes qui font fermenter de l'eau sucrée ou un produit laitier, selon le type de kéfir que l'on veut obtenir.

Renseignements :

Le 21 avril de 19 h à 22 h, 20 € l'atelier (maximum 20 participants)

Organisé par le Monty, animé par Y. Schandene de Fermentthings www.fermentthings.be
Infos : Raymond Walmacq : 0495/79.13.88 Réservations : reservation@lemonty.be
Atelier suivant : le 19 mai : Pain au levain



BOURSE D'ÉCHANGE DE PLANTES ET BRUNCH

Le 1er rendez-vous des jardiniers de tout poil du grand Genappe! Que ce soit pour échanger des pousses, des bulbes, des plantes ou des graines, ou pour venir trouver quelques conseils avisés, le Monty ouvre grand ses portes au printemps et à l'éclosion de nouvelles vocations! Partagez votre passion du jardinage.

Renseignements :

Le 26 avril de 10 h à 17 h, au Monty 58, rue de Charleroi 1470 Genappe www.lemonty.be
Organisé par les Amis du Monty. Signalez dès maintenant votre envie de participer à annesophievanderbeck@gmail.com

turopathe, avec le soutien du Monty

PAF : 25 €/cours. Réservations : regisclose@hotmail.com - GSM : 0498/04.25.19

Atelier suivant : 10 septembre - "Les cures"



UN "ÇA ME DIT SUPER BIEN DU MONTY" AVEC LES JULIENS!

Ils seront 10 sur la grande scène du Monty, prélude à leur show prévu cet été au festival de Dour. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont un peu déjantés, entre Emilie Jolie et le Rocky Horror Picture Show, ils interprètent le répertoire de Julien Clerc avec tout le vibrato nécessaire, avec humour, décalage, et dérision... pour rendre un hommage farfelu, rock et dévastateur à ce pont de la chanson française!

Renseignements :

Le 9 mai à 20 h au MONTY (bar ouvert dès 18 h)

58 rue de Charleroi 1470 Genappe - www.lemonty.be
Organisé par les Amis du Monty, Réservations obligatoires par mail : les.julien.au.monty@gmail.com

PAF : 10 € en prévente - 14 € le jour même



CONFÉRENCE «TRANSITION»

D'une alimentation industrielle à une alimentation plus humaine « Qu'est-ce qu'une alimentation "naturelle"? Ou plutôt qu'est-ce qu'une alimentation qui "nous est naturelle" à nous, êtres humains? Qu'avons-nous mangé durant les millions d'années de notre évolution? En quoi est-ce différent de ce que nous mangeons actuellement, dans nos sociétés occidentales industrialisées? Et quelles conséquences cela peut-il avoir sur notre santé? Conférence animée par Yves Patte, Sociologue, entrepreneur, et coach en nutrition, chargé de la rubrique Paleo Nutrition dans la revue "Néo Santé", depuis 2011

Renseignements :

Le 24 avril à 19 h 30, au Monty, dans le cadre du GET UP Café, organisé par Genappe en Transition. PAF : Prix libre



ATELIER SANTÉ (3)

"Naturopathie et alimentation saine"

3ème atelier : "Profilage métabolique" il n'y a pas de plan alimentaire qui soit applicable à tous. Chaque individu a une alimentation idéale qui lui est propre. Nous verrons les outils permettant d'élaborer le profil alimentaire idéal pour chacun. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi tout le cycle de cours, pour y assister.

Renseignements : Le 30 avril de 19 h à 22 h, organisé par "Les Ateliers mellifères" intervention de Régis Close na-



@LaurentDieu

ACCUEILLIR LES OISEAUX ET LES CHAUVES-SOURIS CHEZ SOI

C'est ce thème qu'illustrera Natagora Brabant wallon à l'occasion des événements de sensibilisation et formation qui se dérouleront le week-end du premier mai à Genappe.

Le 1er mai sera consacré à la traditionnelle « Aube des Oiseaux » à l'adresse du grand public. La journée commencera par une balade matinale de découverte et d'écoute de l'avifaune chanteuse dans les campagnes environnantes, avec 4 guides ornithologues, et cela au départ de Vieux-Genappe. Un petit déjeuner (croissants et boissons chaudes) attendra au retour de promenade, à la salle communale de Vieux-Genappe, suivi d'une conférence donnée par Didier Samyn sur l'accueil des oiseaux sous son toit. L'après-midi sera consacrée à la « Bourse aux livres de nature et de jardin », de Natagora, agrémentée d'une dégustation de vins bio. Ouvert au grand public.

Le 2 mai après-midi, la salle communale de Vieux-Genappe ouvrira également ses

portes, mais ce sera cette fois pour une mini-formation sur la détection et l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments. Une équipe de 5 animateurs de Natagora accueillera un public d'acteurs du secteur de la construction, entretien du bâtiment, et de naturalistes de terrain, mais aussi toutes personnes désireuses de créer des gîtes pour les chauves-souris. La formation comprend 3 cours d'une heure entrecoupés de poses et d'un temps de repas avant de faire une sortie nocturne d'exercices de détection et d'observations de chauves-souris dans la proximité urbaine de Genappe.

Celles et ceux qui souhaitent devenir membres Natagora et rejoindre ainsi la grosse centaine de membres locaux à Genappe auront l'occasion de s'inscrire à l'occasion de ces événements.

Renseignements et inscriptions (places limitées !)

Didier Samyn samyndidier@hotmail.com



LE PAYS DES 4 BRAS EN UN CLIC !

Nous l'avions annoncé, nous y avons beaucoup travaillé... Le site du Relais du visiteur est enfin en ligne. Développé dans le cadre du GAL - Pays des 4 Bras, ce site regroupe tous les acteurs touristiques des communes des Bons Villers, de Genappe et de Villers-la-Ville. Visiteurs de passage ou citoyens curieux, venez parcourir notre agenda en ligne et ne manquez plus un seul événement.

Cliquez vite sur l'onglet « Attractions » ou « Promenades » pour découvrir tous les sites et circuits touristiques de notre territoire. Deux pages dédiées aux hébergements et restaurants vous indiquent les adresses les plus proches.

Rendez-vous vite sur la page web www.relaisduvisiteur.be pour découvrir tous les acteurs touristiques, restaurants, hébergements, mais aussi les plus belles promenades de la région !

Votre établissement ne figure pas sur le site ? Vous souhaitez partager un événement ? Envoyez votre demande par courriel à l'adresse info@relaisduvisiteur.be.

Renseignements :

Relais du visiteur du Pays des 4 Bras
Les Bons Villers - Genappe - Villers-la-Ville
Rue de Bruxelles 38 - 1470 Genappe
info@relaisduvisiteur.be

TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE

COURS
COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 9 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements :
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52



APÉRO PORTES OUVERTES

Les membres du Rotary Villers-la-Ville - Genappe sont actifs chez nous !

Pour tout savoir sur leurs actions, rencontrer les membres et découvrir le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année.

N'hésitez pas à les rejoindre à l'apéro organisé à l'occasion de leurs « Portes ouvertes ».

Le 16 avril 2020, à 19h30, au

Golf de Rigenée, rue du Château, 62 à 1495 Villers-la-Ville.

Pour tout renseignement complémentaire :
0478/47.15.85



SE FORMER AVEC LE GAL

Le Groupe d'actions local propose régulièrement des formations professionnalisantes. Les prochaines auront lieu à Mellet et à Genappe. Il suffit de s'y inscrire.

Marketing

Les 21 avril et le 7 mai de 13h à 16h30 à la maison de village de Mellet. Vous souhaitez savoir comment vendre un nouveau produit ? Quelle histoire raconter ? Comment le faire ? Grâce à quels canaux ? Quelle stratégie avoir sur les réseaux sociaux ? Comment gérer les commentaires négatifs ? Comment communiquer via ces canaux ?

Comment améliorer son image sur Internet et sur les réseaux sociaux ?

Vous êtes un professionnel du territoire (agriculteurs, vendeurs ...) ou avez un projet professionnel à court terme ? Cette formation est faite pour vous ! Inscription obligatoire.

Usage des huiles essentielles

Le 11 mai 19h à l'espace 2000

à Genappe. Soirée d'information sur l'utilisation des huiles essentielles comme produit phytosanitaire en grande culture et sur leurs utilisations dans l'élevage.

Gestion financière

Les 12 et 19 mai de 9h30 à 12h30 au Monty à Genappe). Vous êtes un professionnel du territoire (agriculteurs, vendeurs ...) ou avez un projet professionnel à court terme ? Avec cette formation, vous aborderez les bases de la gestion financière : Comprendre une analyse financière ; Comprendre les enjeux de la gestion de trésorerie ; Savoir gérer une trésorerie dans le temps ; Savoir-faire un budget et le respecter ; Avoir des notions d'un calcul fiscal. Inscription obligatoire.

Renseignements :

Gal, Pays des 4bras : www.paysdes4bras.be
Participation après inscription : formation@paysdes4bras.be



Pays des 4 Bras
GROUPE D'ACTION LOCALE

RENOUVEAU MUSICAL DE GENAPPE VOUS INVITE

Le 10 mai prochain à la salle communale de Loupoigne pour la troisième édition de leur « Barbecue Musical ». Ce sera une nouvelle occasion de se retrouver entre amis et/ou en famille pour l'un des premiers barbecues de l'année.

Cordiale invitation à tous ; l'accès à la manifestation est gratuit. Pour ceux qui le souhaitent, et sur réservation, un repas (apéritif offert) est proposé au prix de 15€.

posé au prix de 15€.

Début de l'animation musicale à 11h30 avec Dany et son accordéon et dès 14h, concert de l'Harmonie Royale de Mont-Saint-Pont (Braine-l'Alleud) et du Renouveau Musical Genappe.

Renseignements :

067/77 17 08 ou via rmgenappe@skynet.be



LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans la lutte contre le Coronavirus.



PRINTEMPS SANS PESTICIDES ? JE PARTICIPE !

@LaurentDieu

La campagne « Printemps sans Pesticides » se déroule du 20 mars au 20 juin 2019, partout en Wallonie. L'objectif est de faire le point sur les dangers des pesticides et surtout de montrer qu'il existe des alternatives efficaces à leur utilisation dans les jardins, les espaces verts et la maison. La Ville participe à cette campagne et vous propose plusieurs activités

Conférence

Pourquoi et comment récolter les graines potagères ? Organisée le mardi 21 avril à 20 h dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville, en collaboration avec : « Les jardins de pomone », ASBL. Conférence ouverte à tous.

Promenade

A la découverte des plantes sauvages comestibles, le dimanche 10 mai à 10 h. Cette balade est organisée en collaboration avec l'ASBL « Cuisine sauvage », pour apprendre à reconnaître quelques plantes sauvages et à les cuisiner. Le tout sur un ton léger et ludique pour un public pas

forcément averti. Réservation obligatoire.

Conférence

Se passer des pesticides au jardin et à la maison, avec la collaboration de l'ASBL Ecoconso, le mardi 12 mai à 20 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Le citoyen associe généralement « pesticide » avec les espaces extérieurs, il se doute bien peu qu'il y en a aussi à l'intérieur des maisons.

En outre, aveuglé par la communication rassurante et « greenwashante » des marques, il est peu informé des dangers que représentent ces produits et des alternatives écologiques. Une maison et un jardin sans pesticide, c'est pourtant possible ! Conférence ouverte à tous.

Visite

De nos cimetières nature de Genappe et de Ways pour y découvrir la biodiversité présente, en collaboration avec le guide nature, Yves Gérard. Lors de celle-ci, vous découvrirez aussi la manière dont nos cimetières sont gérés par notre équipe de fossoyeurs et l'histoire de ces cimetières. La visite a lieu le

samedi 30 mai à 10 h. Réservation obligatoire.

Spectacle

« Des Zabeilles et moi » est à venir découvrir le jeudi 18 juin. Venez entrer dans l'univers d'une ruche lors d'une assemblée générale apicole décalée. L'heure est au mécontentement dans la rue, à la prise de décision et à l'action. Des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs s'interrogent sur leur survie dans un monde surexploité et pollué par l'être humain. Ce spectacle familial (à partir de 12 ans), original d'information et de sensibilisation sur le déclin des insectes pollinisateurs est réalisé en collaboration avec l'ASBL Ecoscénique et Improvidence. Réservation obligatoire. En tant que Commune Maya, en zérophyto depuis 2018, nous nous inscrivons pleinement dans cette dynamique du Printemps sans pesticides. Nous faisons évoluer notre pratique et notre fleurissement afin d'être de plus en plus en accord avec la biodiversité.

Contact et réservations :

067/79.42.29
environnement@genappe.be



DESCENDE DE LA DYLE EN KAYAK

Pour la première fois, les 25 et 26 avril, la Ville participera à la descente en kayak de la Dyle rendue exceptionnellement navigable.

Découvrez la Dyle entre Court-Saint-Etienne et Wavre ! Cet événement est avant tout une action de sensibilisation visant à démontrer la grande fragilité de nos rivières et la nécessaire attention à y apporter.

Deux parcours seront proposés : un grand tracé d'environ 12 km qui reliera Court-Saint-Etienne à Wavre, et un autre de 6 km de Court-Saint-Etienne à Limelette et de Limelette à Wavre.

Départs :

De Court-Saint-Etienne au niveau du pont sur l'Orne, rue de Beurieux (derrière le garage Emilio rue de Beurieux n°36, 1490 Court-St.-Étienne). Un « dépose-minute » situé au niveau des bulles à verre proches du n°28 rue de Beurieux.

De Limelette : au pont des Zouaves le long de la rue Charles Dubois.

Tous les participants doivent obligatoirement savoir nager. Les parcours sont autorisés aux enfants de 7 ans accompagnés d'un adulte et le port d'une lampe frontale est conseillé.

Renseignements :

Inscription en biplace (2 personnes) :

Syndicat d'Initiative de Wavre
Rue de Nivelles 1, 1300 Wavre
Tel : +32 (0)10 23 03 23

Site : www.dylekayak.be

Le coût par personne est de 10 € pour une petite descente et de 17 € pour une grande descente. La somme est à payer au préalable en confirmation de l'inscription.

Cette activité est organisée en collaboration avec les Communes de Wavre, Ottignies, Court-St-Etienne, le Contrat de rivière Dyle-Gette et le Syndicat d'initiative de Wavre.



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans la lutte contre le Coronavirus.

VOS DÉCHETS ORGANIQUES COLLECTÉS À DOMICILE

Le 1er janvier 2020, Genappe a fait un pas important pour une meilleure gestion des déchets en proposant à tous ses citoyens le tri des déchets organiques.

Pour rappel, une collecte des déchets organiques en porte-à-porte a lieu tous les jeudi ou vendredi, en fonction de votre village. Seuls les déchets compostables (c'est-à-dire qui pourrissent) sont acceptés ainsi que les déchets tels que mouchoirs en papier, serviettes et nappes en papier, essuie-tout, litières végétales biodégradables.

Ceux-ci doivent être emballés dans des sacs compostables réglementaires, d'un volume de 25 litres, au prix de 5 € le rouleau de 10 sacs dans la plupart des commerces proposant déjà les sacs réglementaires pour les déchets résiduels.

Pour cette collecte, le collecteur utilise un ou deux camions et une camionnette. Un camion est « bicompartimenté » (composé de deux compartiments distincts), l'autre camion et la camionnette ne le sont pas.

Selon les zones collectées, soit le collecteur utilise un camion bicompartimenté et sépare directement les matières dans les deux compartiments, soit il utilise le camion non-compartimenté. Dans ce dernier cas : soit il ne collecte que les sacs de déchets résiduels dans le camion, puis la camionnette passe chercher les sacs de déchets organiques, soit il accumule des sacs « organiques » dans la trémie sans faire fonctionner le compacteur et les décharges à des points de passage de la camionnette. Éventuellement, la camionnette ramasse les deux types de sacs et retrouve le camion bicompartimenté un peu plus loin sur la tournée et les hommes reprennent les sacs à la main et les jettent dans le compartiment ad hoc du camion.

Force est de constater que si le collecteur n'agissait pas ainsi, pour l'instant, il roulerait avec un compartiment se remplissant rapidement et donc lourd et l'autre ne se remplissant quasi pas et

donc léger provoquant un déséquilibre de charge dangereux pour la circulation du camion et dommageable pour le châssis. Cela constituerait un risque que le collecteur ne veuille pas courir. Par ailleurs, cela signifierait que le collecteur devrait aller vidanger le camion dès que le compartiment « déchets résiduels » serait rempli, et ce, même si le second compartiment était quasi vide.

En janvier, c'est 7,12 tonnes de déchets organiques qui ont pu être valorisées sur le territoire. Nous constatons de semaines en semaine que le nombre de sacs collectés est de plus en plus élevé. Ces chiffres nous réjouissent. Lorsque vous participez à cette collecte, vous faites d'une part un geste important pour l'environnement, mais également pour votre

portefeuille, le traitement de la collecte organique est moins onéreux que la collecte classique de sac blanc. Un très bon début, nous vous invitons à poursuivre et développer la démarche !

Production de déchets organiques sur le mois de janvier	
Semaine	Kilogramme
1	540
2	1220
3	1540
4	1660
5	2160
Total	7,12 Tonnes

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin et d'autres déchets tels que les mouchoirs en papier ou les essuie-tout.

DÉCHETS DE CUISINE



- Restes de repas
- Épluchures
- Aliments périmés déballés
- Filtres, mords de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux

AUTRES DÉCHETS



- Mouchoirs en papier
- Serviettes et nappes en papier
- Essuie-tout
- Litières végétales biodégradables

LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !

- Longes
- Serviettes hygiéniques, tampons périodiques
- Ovale, lingettes, cotons-tiges (sauf si tige en bois)
- Cheveux, poils
- Litières minérales non-biodégradables

- Textiles
- Sacs d'aspirateur
- Sacs et films en plastique
- Barquettes et ravieres en plastique
- Pots de fleurs
- Piles
- ...

ET N'OUBLIEZ PAS LES COLLECTES SÉLECTIVES : P/C, P/MC, VERRE ET LE RECYPARC.



N'ATTENDONS PLUS ! MULTIPLIONS LES HAIES

La haie prend soin de la nature et favorise la biodiversité. Elle joue de multiples rôles qui lui permettent de répondre naturellement à divers besoins de Dame nature dont, la protection des sols. La haie permet de protéger les sols contre l'érosion et de renforcer certains sols plus sensibles (talus, berges...) grâce à l'enracinement. Parallèlement à cela, elle a également un rôle d'épuration des nitrates.

Son pouvoir absorbant permet une plus grande perméabilité en cas d'épisode pluvieux. Les pieds de haie conservent ainsi une certaine humidité favorable au développement et à la diversification de la faune et de la flore. Elles contribuent aussi au maillage écologique et à la dynamisation des paysages.

Les haies constituent des zones d'ombre pour le bétail et de protection contre le vent. Savez-vous que la haie peut le freiner jusqu'à 40 % de sa vitesse et ainsi limiter l'érosion éolienne? Nous l'avons déjà tous constaté, il y a de la vie dans certaines haies, zones de refuge et garde-manger de la petite faune.

En bref, la haie génère à ses abords un véritable microclimat plus que favorable à la biodiversité.

Le rôle des haies n'est plus à prouver et pourtant, elles ont encore tendance à disparaître trop régulièrement. C'est la raison

pour laquelle les pouvoirs publics et les citoyens doivent se mobiliser.

C'est ainsi que la Ville de Genappe organise divers chantiers de plantations de haies. Le premier s'est tenu à Bousval, à la rue du Point du Jour, en face de la crèche communale les mini-pousses où la collaboration avec les louveteaux de Bousval a permis la plantation de 60 M de haie. A terme, cette haie servira également d'écran végétal contre les dérives de pulvérisations agricoles. Le prochain chantier sera celui de l'école communale de Baisy-Thy.

Sur le plan communal, également, dans le cadre de travaux d'aménagement, nous sommes attentifs à la préservation des haies et autres plantations comme ce fut le cas dans les travaux à l'angle de la rue Haute et de la rue du Point du Jour à Bousval où une haie et des lierres ont été replantés.

En tant que citoyens, vous pouvez solliciter des subsides pour la plantation de haie, taillis, verger ou arbre d'alignement, et ce tant au niveau de la Province du Brabant Wallon que de la Région wallonne (biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.html).

A vos pelles! N'oublions pas que la période propice à la plantation court d'octobre à mars.

ATELIERS CLIMAT ENERGIE

Le plan énergie-climat fixe les objectifs de la Ville en matière énergétique et climatique. Il présente les mesures à mettre en œuvre pour les atteindre et définit les grandes lignes de la transition vers un système énergétique durable, fiable et financièrement abordable.

Dans le cadre du plan énergie climat, des projets communaux ont déjà pu voir le jour et se concrétiser par exemple : Marché groupé d'achat d'énergie de la Ville en collaboration avec Wiki Power ; primes octroyées par la Commune (notamment à l'achat d'un vélo électrique : 114 primes en 2019) ; présentation du projet Rénowatt au

Conseil Communal du 26 novembre 2019...

Les projets liés au Patrimoine communal permettront d'atteindre une part des objectifs de réduction du CO2 que la Commune s'est fixé.

Il va de soi que la plus grande partie de ces objectifs (total de diminution de 40.000 tonnes de CO2 d'ici 2030) ne seront atteints que si nous parvenons à nous mobiliser en nombre. C'est pourquoi le collège communal a initié les Ateliers Climat Energie répartis en 2 groupes de travail ouverts à tous les citoyens : Rénovation des bâtiments ; bonnes pratiques en matière d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) ;

Il est encore temps de nous rejoindre pour mettre vos compétences, votre énergie ou vos idées au service d'un projet ambitieux : réduire nos émissions de gaz à effet de serre, développer des énergies renouvelables, viser l'efficacité énergétique et favoriser la recherche et l'innovation.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à envoyer votre candidature par e-mail à l'une ou l'autre adresse renseignée ci-dessous.

Michel Harmegnies
+32 67/79.42.79 - michel.harmegnies@genappe.be
Olivier Romain
(+32 476/80.18.73)
olivier.romain@genappe.be



CEDIMMO
REAL ESTATE

Votre partenaire immobilier

067.70.07.79 - www.cedimmo.be
Chaussée de Bruxelles, 2 à Genappe

PETITS SENTIERS GRANDS CHEMINS



Patricia Revesz
Tél: 0473 32 25 79
sentierschemins@gmail.com
Bousval - Nivelles

Accompagnement enfants/adolescents à besoins spécifiques

Difficultés d'apprentissage Décrochage scolaire

Orientation/soutien études pour jeunes adultes

Coaching adultes et familial

<https://www.petits-sentiers-grands-chemins.be>
Facebook: Petits sentiers et grands chemins



ICI, COMMENCE LA MER !

La pollution de l'eau est un fléau présent dans toutes les villes et villages. Emballages, papiers, cigarettes... beaucoup de débris finissent leur parcours dans nos égouts et participent ainsi à la pollution fluviale.

Pour lutter contre cette pollution, Genappe a fait placer des plaques circulaires avec la mention « Ici commence la mer ». Ces macarons sont placés à proximité des avaloirs dans le centre des villages.

Ces plaquettes ont été réalisées en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette et la SPGE *. La Ville a décidé de participer à cette campagne afin de sensibiliser l'ensemble des habitants de Genappe. Les avaloirs ne sont

pas des poubelles! Déverser ses huiles usagées ou jeter son mégot de cigarette dans les avaloirs des rues de Genappe :

La Ville dit STOP !

Saviez-vous, par exemple, qu'un seul mégot de cigarette pollue 500 litres d'eau,

Dans le cadre de cette action, le service environnement a collaboré avec la maison des jeunes (Bug 1) afin de sensibiliser les jeunes à cette problématique. Ils ont réalisé des pochoirs qu'ils ont tagués dans le centre de Genappe avec une peinture biodégradable, écologique et à la craie.

Tous ces signaux sont placés à proximité des avaloirs.

En effet, tout ce qui passe par ces grilles, glisse directement dans la Dyle, l'eau de la Dyle, qui prend sa source à Genappe, se jette directement dans l'Escaut. Les eaux usées et polluées y finissent donc aussi.

Visitez notre site Internet et visionnez les capsules vidéo de sensibilisation axée entre autres sur les mégots, cotons-tiges, lingettes, médicaments, hydrocarbures, résidus de graisses, résidus de produits divers, restes de repas... déversés par le réseau d'égouttage (évier, toilette, égouts, avaloirs...) ou directement au cours d'eau.

*SPGE : La Société Publique de Gestion de l'Eau

DANIEL GILBERT PRÉSENTATION

Ce mois-ci, nous vous proposons de découvrir un nouveau membre de la commission agriculture. Il s'agit de Daniel Gilbert qui habite à Vieux-Genappe sur la Chaussée de Nivelles.

La plongée de Daniel dans le milieu agricole date de plusieurs années puisqu'il a d'abord été sellier-bourrelier. Cela signifie qu'il travaillait le cuir et la bourre afin de réaliser des pièces d'attelage pour le travail des chevaux.

Il est ensuite devenu fonctionnaire dans le secteur public et a développé une activité complémentaire comme agriculteur. Dans ce domaine, il est cultivateur (maïs et froment) et dispose également de prairie dans lesquelles il a deux chevaux de trait.

Daniel a plusieurs cordes à son arc. Il est aussi apiculteur. A ce titre, et à d'autres d'ailleurs, son

regard sur les débats actuels sur les relations entre agriculture et biodiversité est toujours très intéressant.

Aujourd'hui, pensionné, il continue son activité complémentaire dans le milieu agricole et participe activement à la commission agriculture dans laquelle, il s'investit avec cœur et nous fait profiter de son expérience.



MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08

pftaburiaux@skynet.be

www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis

1470 Ways



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**

CENTRE FUNERAIRE SNEESENS

(Entrée par la Plaine Communale)

**Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe**

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03



**LES DERNIERS BÉBÉS
REÇU À LA VILLE EN 2020**

@LightSquare



MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX SE COMPRENDRE

Alors que le pouvoir communal est le plus proche du citoyen, le travail de votre administration n'est pas toujours bien compris. Inauguré en février dernier par l'article « Comprendre le budget communal » nous proposons de poursuivre la démarche en publiant plus d'informations sur les missions et les métiers de votre administration communale.

Le besoin sécurité et la prévention sont des demandes bien légitimes et font partie des missions de base du Bourgmestre et de son administration. C'est la raison pour laquelle la Ville et les services de Police sont amenés à travailler en étroite collaboration pour y répondre au mieux. Cette collaboration recouvre de nombreux aspects et occupe de nombreux acteurs. Nous commencerons par la police locale, en première ligne pour résoudre les problèmes de sécurité et actionner certaines démarches de préventions. Nous vous parlerons également de la commission de la circulation et de réunions de sécurité organisée préalablement aux événements organisés sur notre territoire.

Police locale

Le commissariat local vient d'ac-

cueillir de nouveaux agents de quartier suite au départ des inspecteurs De Jong, Scheers et Biseau,

Mais que fait un agent de quartier ?

Il commence sa journée de travail par s'informer des interventions qui se sont passées dans son quartier pendant la nuit et le week-end. Ensuite, ses journées sont rythmées par les visites dans des écoles, les auditions, convocations, patrouilles, projets de quartier, réunions d'équipe...

Il conseille et participe à la prévention

Régulièrement, il conseille les victimes de cambriolages sur les moyens de sécuriser leur habitation. Grâce à une simple visite dans votre maison ou appartement, il peut vous donner des conseils personnalisés. Au même titre que ses collègues maîtres-chiens ou du Service d'Intervention et de Sécurisation, votre agent de quartier peut surveiller votre logement lors de votre absence pendant vos congés par exemple.

Et cela sur simple demande en remplissant un formulaire sur le site www.votrepolice.be rubrique "Je pars en vacances".

Toujours dans le même ordre d'idées, si vous vous sentez en insécurité dans votre quartier, il peut vous proposer de créer un Partenariat Local de Prévention (PLP) dont l'objectif est de réinstaurer un sentiment de sécurité. Vous et vos voisins serez ainsi plus attentifs aux agissements suspects ou aux problèmes de sécurité routière dans votre rue et vous aurez un contact privilégié avec nos services.

Enfin, vos agents de quartier se rendent également dans les écoles de Genappe pour y développer divers projets sur plusieurs thèmes tels que : racket, harcèlement, dangers d'internet, apprentissage des règles de sécurité routière pour les petits cyclistes...

Un projet global, appelé Stop Aux Mauvais Comportements à l'École, a été créé par l'un de nos agents de quartier pour les élèves de 6ème primaire des écoles de Nivelles et de Genappe. Il reprend des thèmes tels que ceux cités précédemment, mais également les dangers des stupéfiants et de l'alcool et les réflexes à avoir en cas d'urgence. Les instituteurs intéressés peuvent prendre contact avec leur agent de quartier.



UNE COMMISSION DE CIRCULATION, POUR QUOI FAIRE ?

La commission communale de circulation est une commission qui émane du Conseil communal. Elle a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien provenir des citoyens que du Service de l'urbanisme de la Ville. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité et la sécurité. Chaque mois, la commission rassemble autour de la table des représentants du Conseil com-

munal, de l'administration communale (les services mobilité et travaux) et de la Police locale qui se penchent sur les demandes qui lui sont soumises : Problèmes de stationnement et/ou de vitesse, amélioration de la sécurité des piétons et/ou des cyclistes, tous ces sujets peuvent être soumis à cette commission de circulation. Un exemple concret ? La création de chicanes à l'Avenue de la Motte à Bousval a, par exemple, fait l'objet d'un dossier étudié par la commission de circulation.

Qui sont-ils et comment les contacter ?

NOM ET FONCTION	ZONE	TÉLÉPHONE	EMAIL
Inspecteur principal Lionel Hannaert	Responsable du Service Proximité	067/49.37.93	
Inspecteur Laurence Gillain	Agents de Ways-Glabais	0474/29.78.62	laurence.gillain@police.belgium.eu
Inspecteur Valérie Page	Agent de Bousval Nord	0474/29.78.59	valerie.page@police.belgium.eu
Inspecteur Olivier Taburiaux	Agent du Centre de Genappe	0474/29.78.67	olivier.taburiaux@police.belgium.eu
Inspecteur David Taminiau	Agent de Baisy-Thy	0472/09.70.43	david.taminiau@police.belgium.eu
Inspecteur Olivier Broeckeaert	Agent de Loupoigne	0474/29.79.54	olivier.broeckeaert@police.belgium.eu
Inspecteur Melissa Dragonetti	Agent de Vieux-Genappe	0474/29.78.51	melissa.dragonetti@police.belgium.eu
Inspecteur Marie Lange	Agent du 1815 Houtain-le-Val	0474/29.78.56	marie.lange@police.belgium.eu
Inspecteur Mélanie Keffer	Agent Bousval Sud	0474/29.78.58	melanie.keffer@police.belgium.eu
Inspecteur Catherine Mauquoy	Agent en charge des arrêtés de police		



Ces informations ne suffisent pas pour savoir qui est votre agent de quartier ? Rendez-vous sur notre site internet www.votrepolice.be rubrique "Mon agent de quartier".

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

C'est aussi le rôle des réunions de sécurité « événements ». La Ville est régulièrement sollicitée dans le cadre de l'organisation d'événements sur son territoire. Ces événements peuvent revêtir différentes formes : Kermesses de villages, carnaval, marché de Noël, marches ou rallyes pédestres, rallyes VTT, cross, concerts, etc... Tous les événements organisés à Genappe, en lieux clos ou ouverts, doivent, à partir du moment où ils sont accessibles au public, faire l'objet d'une demande d'autorisation. Les organisateurs sont dans l'obligation d'informer la Ville et les événements ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre.

Le rôle de la Ville étant de veiller à préserver au mieux la tranquillité, la sécurité et l'hygiène publiques, le Conseil communal a adopté, en octobre 2015, un « Code de la citoyenneté » qui est d'application depuis le 1er janvier 2016. Dans ce Code sont repris toutes les dispositions, délais, ... que le demandeur doit respecter dans le cadre des manifestations, rassemblements et distributions organisés sur la voie publique ou en dehors de celle-ci. Il s'agit

des articles 26, §1, §2, §4 et article 27 à relire sur genappe.be – Code de la Citoyenneté

Une fois que la demande d'organisation d'un événement est introduite à la Ville, le Bourgmestre va solliciter plusieurs avis. Celui de la Police qui rendra un avis technique dans les matières qui la concernent : l'impact sur la mobilité, envisager l'ensemble des mesures de sécurité à adopter, prévoir les partenariats avec les organisateurs qui devront prendre une série de mesures pour garantir la sécurité des participants telles que l'engagement de signaleurs, d'une société de gardiennage...

En fonction du type et de l'ampleur de l'événement projeté, l'avis de la Zone de secours et celui de la Commission d'Aide médicale urgente seront également sollicités. Dans certains cas, il sera nécessaire de réunir les différents intervenants dans le cadre d'une réunion de sécurité. Celle-ci permettra un échange ouvert entre l'organisateur, les représentants des services de secours et la Ville. Nous reviendrons sur ce thème dans d'autre édition. Le sujet est vaste et loin d'être clôturé.

Pattyn
Garage-GENAPPE

Volkswagen Commercial Vehicles ŠKODA SEAT MY WAY

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe



La course à pied n'est pas votre domaine ? Pas de panique, ce nouveau projet est fait pour vous ! Faisant suite au succès que rencontre le projet « Je cours pour ma forme », la Ville a souhaité proposer une autre offre de sport aux citoyens ... et pourquoi pas le vélo ?

Le projet « Je pédale pour ma forme » accessible dès l'âge de 16 ans, sera lancé le 7 mai. C'est un programme de « remise en selle » de huit sorties à vélo, encadrées par des coachs. L'objectif est de permettre à tous les participants de pédaler sur une distance de 30 km en toute confiance et en toute sécurité, tout en passant un moment convivial.

Celle-ci débutera le 7 mai à 18h30, à la rue de la Station.

Le programme s'étalera sur 8 séances, tous les jeudis. Il ne vous reste plus qu'à vous équiper de bonnes chaussures et d'une tenue de sport pour faire du vélo. Enfin, pour votre sécurité, le port d'un gilet fluorescent et d'une lampe est obligatoire.

Inscription sur le formulaire en ligne : www.genappe.be/jppmf. Confirmation de l'inscription, dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication : Nom+ Prénom+ Je pédale pour ma forme session printemps 2020. Prix : 35 € pour une session de 8 semaines.

Renseignements :
Justine Servais au 067/79.42.39



LE HARCÈLEMENT N'A QU'À BIEN SE TENIR!

Nos jeunes conseillers ont déjà eu l'occasion de se réunir et de fixer les thèmes prioritaires de l'année. De nombreux projets, tels que la propreté, la fabrication des produits bios pour l'entretien des écoles ou encore la réalisation d'actions contre le harcèlement scolaire..., ont été proposés. Après sa première réunion, le Conseil Communal des Enfants a décidé de travailler la question du harcèlement dans les écoles

et notamment de réaliser des capsules vidéo afin d'informer tous les élèves. Invités par le Conseil des enfants, la Police locale a déjà pu les informer, répondre à de nombreuses questions et parler du cyber-harcèlement ainsi que les actions à mettre en place lorsque l'on est témoin ou victime notamment en appelant le 103, centre d'appel mise à disposition du public pour lutter contre le harcèlement.

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

Retrouvez vos animaux épanouis !

Vacances, week-ends, absences diverses,
Travail, vie à 100 à l'heure, maladie, PMR ?

Max & Félix®

Visites, nourrissage, soins, jeux, balades
de vos animaux à votre domicile !

7 j / 7 : 0484 / 911.709
maxetfelix@outlook.com

UN COUP DE POUCE POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT EN LIGNE

Comme chaque année, la Ville de Genappe s'associe au SPF Finances afin d'organiser des séances d'aide à la rédaction des déclarations à l'impôt des personnes physiques. Le 14 mai de 9h à midi et de 13h à 16h, en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, deux agents du SPF Finances seront présents pour vous aider à compléter votre déclaration d'impôt de l'exercice 2020, revenus 2019.

Si vous êtes intéressé, nous vous demandons de prendre rendez-vous pour éviter les temps d'attente trop longs. Contactez l'Accueil de l'Hôtel de Ville dès le lundi 20 avril au 067/79.42.00 pour prendre rendez-vous, en stipulant le nombre de déclarations à traiter.

Présentez-vous le 14 mai à l'heure convenue muni de : votre carte d'identité (obligatoire) ; vos fiches de traitement, salaires, allocations de chômage, indemnités légales maladie-invalidité, revenus de

remplacement, prépensions, pensions, talon des congés payés perçus en 2019 ; de l'attestation émise par les entreprises publiques de transport si vous utilisez les transports en commun pour vous rendre sur votre lieu de travail ; votre avertissement extrait de rôle au précompte immobilier 2019 ; des attestations délivrées par l'organisme prêteur pour les emprunts hypothécaires et l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction ; des preuves de paiement des primes d'assurance-vie et de l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction ; des documents justificatifs de toute autre dépense donnant droit à une réduction d'impôt (épargne pension, chèque ALE et titres services, dépenses exposées pour les travaux visant à économiser de l'énergie...); des extraits de compte relatifs aux versements anticipés effectués en 2019 ; de l'avertissement extrait de rôle de l'année précédente (revenus de 2018, exercice d'imposition 2019) et de tout autre document nécessaire

pour compléter votre déclaration fiscale.

Vous venez pour une autre personne ? Munissez-vous d'une copie recto-verso de sa carte d'identité ainsi que d'une procuration.

Pas encore reçu votre déclaration ? Inutile d'attendre, vous pouvez déjà prendre rendez-vous.

Vous avez reçu une proposition de déclaration simplifiée ?

Vous êtes d'accord avec le contenu ? Vous ne devez rien faire.

Vous souhaitez modifier la déclaration ? Utilisez Tax On Web ou prenez rendez-vous pour le 14 mai ou rendez-vous dans le bureau SPF Finances près de chez vous.

Renseignements :
Service des Affaires Générales : Claire Trassaert : 067/79.42.43 ou claire.trassaert@genappe.be.



@TristanScarnière



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans la lutte contre le Coronavirus.



La Ville de Genappe met en location un appartement à « loyer moyen » dans un immeuble neuf situé au 151 de la Rue de Bruxelles, à Vieux-Genappe. Il s'agit d'un appartement 1 chambre, situé au rez-de-chaussée (sans terrasse ni jardin). L'immeuble est pourvu de caves individuelles et du chauffage au gaz naturel. Une zone de parking est aménagée au centre des bâtiments. Les conditions à réunir sont : être isolé et âgé d'au moins 60 ans, avoir des revenus mensuels nets compris entre 1.167 € et 1.669 € (indexé 2020) ; ne pas être propriétaire ou usufruitier d'un autre bien ; ne pas loger dans

une habitation sociale adaptée ; être domicilié à Genappe ou prouver son attaché à la Ville de Genappe ; occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer. Le calcul du loyer mensuel sera : 1/3 des revenus nets + charges (80 €). L'appartement est libre au 1er mai 2020. La location est consentie pour une durée de 1 an pour être reconduite à 9 ans par la suite. La liste de candidats locataires est dès à présent ouverte. Les documents à annexer à l'introduction de la candidature : une attestation de composition de famille ; le dernier avertisse-

ment extrait de rôle ou la dernière fiche de salaire, une photocopie de la carte d'identité, une attestation de non-propriété de bien immobilier (à obtenir auprès du Service de Sécurité juridique de Nivelles). Si vous êtes intéressés par la location de cet appartement, il y a lieu d'adresser votre candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 à 1470 GENAPPE, et ce jusqu'au 30 avril 2020. **Renseignements :** Service Urbanisme et Logement, Mme Leemans : 067/79.42.32.

JOB D'ÉTÉ POUR LES JEUNES MOTIVÉS

Grâce à notre action « Eté solidaire, je suis partenaire » organisée en partenariat et avec le soutien de la Région wallonne (DIIS). Les jeunes jobistes plongeront dans le monde professionnel et découvriront quelques-uns des métiers exercés dans notre administration communale. A cet effet, la Ville constitue une réserve de recrutement d'étudiants jobistes pour la période des vacances d'été s'étalant du mois de juillet au mois d'août. Les jeunes désignés auront au moins 15 ans et seront affectés à la réalisation de tâches

relatives à la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement tout en développant leurs sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté. Les critères de recrutement prendront notamment en compte les difficultés sociales, matérielles ou culturelles rencontrés par une partie des jeunes. Des étudiants pour la piscine communale Les candidats, âgés de 16 ans au minimum assisteront le maître-

-nageur et s'occuperont de la vente de tickets, de la propreté des lieux en journée durant les mois de juillet et août. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à Monsieur le Bourgmestre, Espaces 2000, 3 à 1470 Genappe pour le 30 avril 2020 au plus tard. **Renseignements :** Service de Gestion des Ressources Humaines : 067/79.42.61 067/79.42.62 067/79.42.63

ESCAPE À " PAIRI DAIZA "

Le 14 mai 2020, un car embarquera les voyageurs aux arrêts suivants :

- 8h : Vieux-Genappe (Chaussée de Nivelles, face à la Place Mercurey)
- 8h : Genappe Centre (Rue de Ways, face à l'opticien Radoux)
- 8h10: Ways (Dynamic Moto)

- 8h25: Bousval (Salle Gossiaux)
- 8h30: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
- 8h40 : Loupoigne, (Carrefour route d'Houtain)
- 8h45 : Houtain-le-Val (Eglise)

Au programme
10h00 : Arrivée au parc – Journée libre

18h00 : Départ de Pairi Daiza
19h00 : Arrivée à Genappe

Bulletin d'inscription jusqu'au 7 mai 2020
Réservations indispensables à l'accueil de l'Hôtel de Ville 067/79.42.01, du lundi au vendredi de 9h à 16h (le jeudi jusque'à 19h)

Voyage à Pairi Daiza - Inscrivez-vous avant le 7 mai 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. :/.....

Lieu d'embarquement Nombre de participants.....

Je participe au voyage à Pairi Daiza le 14 mai 2020 et je m'engage à payer la somme de ... X 25€ à l'inscription ou ... X 29€ (avec la visite en petit train) par Bancontact.

En cas de désistement, la somme versée n'est pas remboursée.

AGENDA

CINÉ

16 AVRIL
À 20h « Un Monde Positif », de Pascale Sury et Jonathan Bradfer. Projection et rencontre avec Jonathan Bradfer : 5 € Au 38, Carrefour culturel - 38, rue de Bruxelles à Genappe Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be Voir article page 4

APÉRO

16 AVRIL
À 19h30, au Golf de Rigenée, rue du Châtelet, 62 à 1495 Villers-la-Ville. Portes ouvertes du Rotary Club Villers-la-Ville - Genappe. Renseignements : 0478/47.15.85 Voir article page 7

ATELIER

21 AVRIL
De 19h à 22h « Boissons fermentées » organisé par le Monty en partenariat avec Y. Schandene de Fermenthings Réservation : reservation@lemonty.be Voir article page 6

RÉPÈT'

25 AVRIL
À 20 h 30, Puppet crash test (bar ouvert à 19 h30). Tout public. PAF : au chapeau - Réservations indispensables : reservation@lemonty.be Organisé par le Tof théâtre au Monty Voir article page 5

CONFÉRENCE

24 AVRIL
À 19 h 30, « D'une alimentation industrielle à une alimentation plus humaine » au Monty, dans le cadre du GET UP Café, organisé par Genappe en Transition. PAF : Prix libre Voir article page 6

HUMOUR

25 AVRIL
De 20h30 à 22h30 au Bistronome. Le Bistronome Comedy Show // Yourire Rue dernier Patard 95c, 1470 Genappe. FB : Le Bistronome.

MARCHE

26 AVRIL
Entre 8h et 17h, marche ADEPS, parcours fléchés à travers la campagne de 5, 10, 15 et 20 Km, ainsi qu'un parcours d'orientation. Départ de l'école. Organisée par l'Amicale des Parents et les Institutrices de « l'école du Petit chemin » de Loupoigne. Restauration et rafraîchissement à des prix démocratiques. Renseignements : 0476/86.12.12

COUP DE POING

30 AVRIL
À 20h, « Les Misérables », film de Ladj Ly. Proposé par le Centre culturel, au 38 rue de Bruxelles PAF : 3€

AUBE DES OISEAUX

1ER MAI
De 7h à 12h, balade, petit déjeuner, conférence Départ et retour depuis Vieux-Genappe. Gratuit sauf consommables Informations + réservations : samyndidier@hotmail.com Voir article page 6

BOURSE AUX LIVRES

1ER MAI
De 15h à 18h Salle communale de Vieux-Genappe, Vente de livres d'occasion et vins bio, entrée libre Informations : samyndidier@hotmail.com Voir article page 6

CHAUVES-SOURIS

1ER MAI
De 14h à 22h30 : mini-formation Salle communale de Vieux-Genappe Cours (3 x 1 heure), sortie nocturne PAF : 15€/prs Informations réservations : samyndidier@hotmail.com Voir article page 6

CINÉ

7 MAI
À 20h "The Biggest Little Farm" de John Chester documentaire, USA Au Monty - 58, rue de Charleroi à Genappe, PAF : 3€ Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be Organisé par le Centre culturel en partenariat avec Genappe en Transition. Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be Voir article page 5

MUSIQUE

10 MAI
À partir de 11h30 avec Dany et son accordéon, à 14h, concert de l'Harmonie Royale de Mont-Saint-Pont (Braine-l'Alleud) et du Renouveau Musical Genappe. Salle communale de Loupoigne. Infos et réservations au 067/77.17.08 ou via rmgenappe@skynet.be Voir article page 7

CINÉ

14 MAI
À 20h « Capharnaüm ». Ciné-club, drame de Nadine Labaki, Liban, organisé par le Centre culturel au Monty - 58, rue de Charleroi à Genappe. Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be PAF : 5€ Voir article page 4

ATELIER

19 MAI
De 19h à 22h « Pain au levain », organisé par le Monty en partenariat avec Y. Schandene de Fermenthings Réservation : reservation@lemonty.be Voir article page 6